



Association Professionnelle  
de Solidarité du Tourisme

## ATTESTATION D'ADHÉSION

Je soussigné,

Emmanuel TOROMANOF, Secrétaire Général de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme, organisme de garantie collective prévu par le LIVRE II du Code du Tourisme,

Certifie que la société (ou M) :

**LSG ORGANISATION**

Représenté(e) par :

**Monsieur GIMENEZ Nicolas**

(Dénommé(e) commercialement) :

Sis(e) :

**3 Impasse Jean Giono  
13830 ROQUEFORT-LA-BEDOULE**

Dont la forme juridique (et le capital) est (sont) :

**SARL 7 500 €**

Dont le numéro RCS est :

**528 642 820**

Dont l'immatriculation est en cours \*

Est adhérent de l'Association et bénéficie, pour exercer les activités énoncées par l'article L.211-1 (I) du Code précité et dont le montant de garantie minimum est fixé à la somme de 100 000 €, de l'engagement prévu par l'article L.211-18 et R.211-26 à R.211-34 de ce Code pour un montant de :

**100 000 €**

Réunion du : **03/12/2014**

Fait à Paris, le **16/12/2014**

**LE SECRETAIRE GENERAL**

**Emmanuel TOROMANOF**

Circonstance donnant lieu à la délivrance de cette attestation : **Adhésion.**

\*L'engagement de l'Association prendra effet le jour de la délivrance formelle du certificat de cette immatriculation par Atout France.

Destinataires : . l'adhérent (2 exemplaires dont 1 pour Atout France)

15, avenue Carnot 75017 Paris.  
tel. 01 44 09 25 35 | fax 01 44 09 88 00 | info@apst.travel  
[www.apst.travel](http://www.apst.travel)

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 - Organisme de garantie collective prévu par le livre II du code du tourisme